Groupe Poursuivre d'Annecy:

Contribution au grand débat national

Poursuivre est une association nationale (loi 1901) de retraités dont le but principal est l'éducation permanente de ses adhérents dans une vision humaniste de la société.

Le groupe Poursuivre d'Annecy a organisé une réunion privée sur le thème du grand débat et a souhaité apporter le présent compte rendu comme contribution à celui-ci.

La réunion a eu lieu le lundi 4 février 2019 de 9h30 à 12h 30 à la salle de réunion de Ste Bernadette à Annecy. Elle a rassemblé 34 personnes, adhérents et invités.

Conformément à la charte du grand débat, le compte rendu se veut fidèle au débat et rend compte des prises de position, des propositions et arguments majoritaires comme minoritaires.

Les 4 thèmes du débat ont été abordés en sous groupes (un par thème) puis en séance plénière. Les participants avaient été invités à préparer éventuellement des contributions écrites avant la réunion.

Les échanges ont eu lieu soit à partir de questions soulevées, soit à partir de contributions écrites.

I- TRANSITION ECOLOGIQUE:

A -Compte rendu des échanges entre participants :

<u>1 – Faire des choix clairs : Exemple du projet de liaisons Ouest du Lac</u> d'Annecy :

Principalement, 2 projets sont envisagés :

- 1) un tunnel routier sous le Semnoz avec aménagements routiers côté zone de Vovray + un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Ce projet s'étend du carrefour de la Croisée (Quick) à Cran jusqu'à Riant Port à Sévrier (Clinique Régina) pour le tunnel et les aménagements routiers et de la gare d'Annecy jusqu'à Faverges pour le BHNS.
- 2) un tram-train de la gare d'Annecy jusqu'à Faverges par le tunnel existant de la Puya.

Les coûts estimés :

1) Tunnel: 179 M €

Aménagements routiers : 57 à 102 M €

BHNS: 68 M €

Total: 300 à 350 M € Source(1) Concertation

publique 17 octobre 2018 -

janvier 2019

2) Total: 280 à 335 M € Source(2) Grenelle de

l'environnement

8 novembre 2018

NB : l' hôpital d'Annecy a coûté 120 M€. La nouvelle liaison Ouest du Lac coûtera sensiblement 3 fois plus : c'est un investissement majeur et une décision d'importance.

Garder en tête qu'un équipement routier fonctionne comme un aspirateur à voitures et augmente le trafic.

Sur ce sujet sensible, une pétition est en cours. Espérons que nous éviterons une bataille juridique type « Palais des Congrès ».

"L'eau pure, nous l'avons. L'air pur, nous l'aurons."

2 - La transition écologique et l'incidence pour les pays tiers :

L'exemple cité est le lithium au Congo.

La décroissance est évoquée, mais comment la faire ? Nous ne savons pas.

3 - Le bilan carbone :

La voiture tout électrique se développe. Est-ce que le bilan carbone a été fait ? Il faut tenir compte des émissions de CO2 aux stades de la fabrication du véhicule, de son utilisation, du recyclage des déchets.

4 - Développer la recherche sur les énergies renouvelables :

- 1) Les rendements sont souvent plus faibles que prévu (ex des panneaux photovoltaïques). Il faut développer la recherche.
- 2) La continuité de la politique de l'Etat (subventions, incitations fiscales) interpelle. La vue à long terme de l'Etat n'existe pas.

5 - Optimisme du groupe par rapport à certaines ruptures technologiques :

Exemples:

le smartphone,

internet.

l'autopartage, le covoiturage, blablacar,

la voiture en libre service, autolib.

le transport aérien low-cost, avec des réserves sérieuses sur le bilan

carbone

Des questions soulevées :

Maintenir des voies ferrées ? Ex : la voie du Tonkin : Thonon - Evian -

St Gingolph - Martigny.

Navigation à passagers sur le lac d'Annecy ? Cf Thonon - Lausanne.

6 - Moins de gaspillage :

L'obsolescence programmée est un facteur de gâchis.

Développer l'économie circulaire : Bazar sans Frontières, La Corderie, Emmaüs, ...

Le transport maritime qui concourt à hauteur de 90 % du commerce mondial engendre 3 % des émissions de CO2. Cependant la pollution générée peut être très importante (dégazage, carburant non raffiné). Cf contribution ci-dessous sur le transport maritime.

Il faut donc développer des normes techniques pour assurer un standard de qualité.

Les habitudes de consommation et de tri réduisent le gaspillage.

7 - Information du public :

Une meilleure information est nécessaire à propos des dispositifs d'aide ou d'incitation pour les investissements écologiques (Ex : isolation thermique).

8 - Limitation de vitesse à 80 km/h :

Faire du cas par cas ; déléguer les décisions aux départements et aux préfets.

9 - Mieux subventionner l'agriculture raisonnée et biologique.

10- Poursuivre les aides ...

<u>11- Faire davantage respecter la loi littoral...(</u>ex du chemin en bordure de lac entre Annecy le vieux et Veyrier du lac privatisé de fait.

B- Contributions écrites des participants

1- Transports aériens :

Pour un passager transporté sur 600km un avion rejette 700Kg de CO2, contre 500kg pour une voiture, 99kg par passager pour un bus et 49kg par passager en train(1). L'avion est donc un des modes de déplacement émettant le plus de gaz à effet de serre rapporté au Km parcouru, il est également très polluant pour l'air et pour les nuisances sonores pour les riverains. Il concerne plutôt les populations les plus aisées et représente environ 2% des émissions mondiales (2). Or le trafic mondial devrait être multiplié par 2 ou 3 d'ici 2050 et le Kérozène n'est pas taxé, ce qui représente un vrai scandale par rapport aux voitures.

Il est donc proposé de taxer le Kérozène (sur la base d'accords internationaux) ou les billets des passagers et d'en affecter les recettes à la lutte contre le réchauffement climatique (plantation d'arbres, fond vert...).

2 Transport maritime (3):

Le transport maritime représente environ 90% du commerce mondial (4) et 3% des émissions de CO2, soit le total des émissions d'un pays comme l'Allemagne ou le Japon (2). Le transport maritime devrait augmenter fortement (de50 à 250% ? d'ici 2050) Le pétrole 'bunker », carburant utilisé par les énormes porte-conteneurs qui sillonnent les océans, est l'un des plus sale au monde : Il émet des particules fines très dangereuses pour la santé. Or la grande majorité du trafic passe près des côtes et les particules fines peuvent être transportées à des centaines de Km par les vents Le pétrole « bunker » contient en particulier du soufre. Le standard maximum de ce dernier a été abaissé de 4.5% à 3.5% en 2012. Mais ce taux reste 3 500 fois supérieur aux normes actuelles pour les voitures diesel. Ce qui signifie qu'un gros porte-conteneurs peut polluer autant que... 50 millions d'automobiles. Pour l'Europe, lAmérique du nord et la Chine la norme a été abaissée à 0.1%.Mais il n'y a pas de standard planétaire.

Enfin, ce secteur n'est assujetti à aucune taxe carbone.

Il est donc proposé de revoir les normes mondiales, de taxer le pétrole « bunker »(sur la base d'accords internationaux) et d'en affecter les recettes à la lutte contre le réchauffement climatique (plantation d'arbres, fond vert...).

3-Les aménagements cyclables en milieu urbain :

En France, le transport routier représente près du tiers des gaz à effet de serre sur lequel 92% serait dû au trafic routier.

En milieu urbain, ce trafic routier est doublement pénalisant car en plus des gaz à effet de serre il fait respirer aux habitants de nombreux polluants dont les particules fines qui sont particulièrement cancéreuses. Rappelons que, selon le site officiel du grand débat, la pollution de l'air est responsable de 48 000 décès prématurés chaque année en France. Il y a donc une double urgence à réduire drastiquement la place de la voiture ; De nombreuses mesures devraient continuer à se développer comme le covoiturage, les parkings relais, les changements de comportements etc.. et bien sûr un service plus efficient des transports en commun avec de véritable sites propres, de meilleures cadences, une politique tarifaire adaptée etc.. Mais la place des déplacements en vélo est souvent anecdotique dans les politiques de mobilité. Or dans des villes nordiques comme Copenhague, près de 50% des déplacements se font en vélo grâce à des infrastructures cyclables remarquables !

La plupart de nos agglomérations ne disposent pas d'un climat plus rude. Il y a donc un là un vrai gisement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution

Dans une agglomération comme Annecy (203 000 habitants dont 128 000 sur la commune d'Annecy), seul 5% des déplacements urbains se font en vélo. Or 50% des déplacements font moins de 3Km (5) et il faut environ 15mn pour parcourir 3Km en vélo. On rajoutera que le vélo est généralement le moyen le plus rapide pour de courts déplacements (il n'est pas soumis à des trajets imposés comme le bus) et que c'est très bon pour la santé...

Or le principal obstacle au développement du vélo en ville est le manque de sécurité. Nombre de nos concitoyens (notamment les parents avec leurs enfants et les séniors) n'osent pas prendre leur vélo de peur de se faire renverser par une voiture. Il faut donc impérativement développer de véritables infrastructures cyclables sécurisées.

Proposition :A l'instar des 25% logements sociaux imposés par la loi, il est proposé d'Imposer aux gestionnaires routiers (communes, agglos, département et Etat), par voie légale, l'obligation dans chaque commune ou agglomération de plus de 10 000 habitants, de consacrer à des « infrastructures cyclables sécurisées » l'équivalent de 20% des surfaces de voirie ou stationnements publics dédiées aux voitures. Seraient considérées comme « infrastructures cyclables sécurisées », les pistes cyclables, les voies réservées aux bus et aux vélos, ainsi que les parkings à vélos. Les bandes cyclables situées le long des places de stationnement voitures seraient interdites car très dangereuses (l'ouverture des portières des voitures en stationnement est l'une des principales causes d'accident en vélo). Les autres bandes cyclables seraient autorisées pour assurer la continuité des itinéraires, mais ne seraient pas comptabilisée dans les « infrastructures cyclables sécurisées » car la proximité des voitures ne les rend pas suffisamment sécurisées.

Ces mêmes communes ou agglomérations auraient également pour **obligation** d'aménager des itinéraires cyclables sécurisés et structurant sur les axes bordés par une densité de population supérieure à un chiffre à définir. Il est en effet tout à fait anormal que les habitants des rues les plus densément peuplées soient aussi les plus polluées par un trafic de voitures n'ayant généralement rien à voir avec le quartier.

Les gestionnaires routiers auraient 5 ans pour se mettre aux normes.

Ces dispositions supposerons des choix difficiles pour les communes, notamment la suppression de stationnements voitures le long des rues, mais c'est le prix à payer pour lutter contre le réchauffement climatique et avoir **des villes enfin respirables** à l'instar de Copenhague où il y a même des pistes cyclables suffisamment spacieuses pour se parler en toute convivialité...

(1) Source : Que choisir 2015

(2)Source : réseau action climat

(3)Source: le Monde du 29 oct 2016

(4) chiffre à vérifier

(5)Source: « Grand Annecy »

4- Labelliser les « investissements socialement responsables » (ISR)

En 2017 l'épargne des Français représente 4 765 milliards d'Euros (+ 300 milliards en un an). Cette épargne considérable est placée principalement .sur les livrets comme le livret A, des assurances vie et des comptes titres. Il y a donc là une source potentielle énorme pour orienter les investissements sur le développement durable.

Pour répondre à une partie de leur clientèle et par conviction ou (et) opportunité les banques ont mis en place des produits financiers appelé « investissements socialement responsables » (ISR). Ces placements sont censés respecter des critères vertueux en termes environnemental, social et de gouvernance, mais ils recouvrent sous la même dénomination des pratiques très différentes. Dans la pratique cette appellation est auto décernée par les banques elles-mêmes à l'issue de procédures internes. Il parait donc indispensable que l'Etat interviennent pour garantir aux citoyens une vraie transparence sur cette appellation, par exemple en agréant ou en créant un organisme de certification et de contrôle indépendant.

Une fois certifiés, il conviendrait également de faire **plus d'information** sur ces produits .

<u>5- Poursuivre les aides à la rénovation thermique des bâtiments notamment</u> <u>celle des bâtiments publics et des copropriétés de logements anciens qui sont souvent des passoires thermiques.</u>

En effet, le bâtiment représente 23% des émissions de gaz à effet de serre et on sait qu'une bonne isolation et des systèmes de chauffage performant (chaudières à condensation, pompes à chaleur, solaire etc...) peuvent faire faire des économies considérables. Les copropriétés de logements représentent une difficulté particulière compte tenu du fait des freins liés à une décision qui doit être collective. Il faudrait donc encourager davantage des démarches incitatives comme celle entreprise par l'agglomération d'Annecy.

- <u>6- Une politique forte, concertée en faveur de l'habitat</u> : isolation, panneaux solaires, pompes à chaleur
- <u>7- Une politique forte de transports collectifs</u> fiables, adaptés aux horaires de travail, peu cher => niveau départemental

organisation : trajets de covoiturage souples ex : Annecy-Annemasse-Genève (autoroute)

8- Une filière européenne -française de panneaux solaires

II- FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES

A -Compte rendu des échanges entre participants :

En préalable l'atelier s'est orienté sur les recettes plutôt que sur les dépenses (dans l'ordre chronologique de la discussion et non pas d'importance)

1- Unification des règles fiscales dans les pays de UE

(mise en place préalable de la majorité qualifiée)

2- impôts répartis entre le pays producteur et consommateur

3- Imposer les 'GAFA'

4- plutôt lutter contre la fuite des capitaux, que baisser les impôts

<u>5-rétablir l'ISF</u> (demandé par 1 personne)

<u>6-trop de niches fiscales</u> : revoir les utilités et les équilibres annuellement et surtout les contrôler

7-taxes sur les transactions financières

8- TVA encore plus faible sur les produits de première nécessité et quid de la 'TVA sociale' sur les produits importés ?

<u>9-inacceptation des trop grandes inég</u>alités des richesses et des revenus 10-revoir les droits de succession (demandé par 2 personne)

11- à priori si on veut « abaisser le coût du travail » il faut le soulager d'abord de prélèvements non appropriés, ex : 'la famille' est—elle une gestion paritaire ?

12- la DEFENSE devrait être une démarche européenne (1 personne)

- **13-** pour finir le groupe a considéré important pour permettre une meilleure participation citoyenne d'<u>améliorer les données budgétaires</u> (actuellement en partie sur 'gouv.fr') :
- --a- émissions pédagogiques de TV (LCP et autres chaînes étatiques) sur le budget --b- une « vue clientèle » sur internet présentant les informations principales budgétaires consolidées (en **RECETTES et DEPENSES**) sur les 3 fonctions étatiques, (comptes spéciaux compris) en détaillant aussi en grands postes la ligne : « à déduire remboursement et dégrèvements » de **120** milliards..!)

1 Etat central 2 Collectivités territoriales 3 Hospitalière

(faisant ressortir les ressources propres et celles collectées par l'état central) L'état a depuis plus de 40 ans créé beaucoup d'Agences et Opérateurs d'Etat . fonctionnant pour certains sur des prélèvements affectés ou des recettes propres : Ajouter un 4° poste budgétaire regroupant en 'recettes et dépenses' les principales données

(pourquoi le parlement n'exerce-t-il pas son contrôle annuel au cours de la loi de finance?)

B- Contributions écrites des participants

1- Contribution sous forme de réponses au questionnaire :

Les numéros correspondent au questionnaire détaillé.

1/ a/ Utiliser la télévision avec une pédagogie animée – présence de 2 députés crédibles de partis différents.

1 fois par an /budget vote

- et réalisation du budget précédent /transparence

1/b/ faire connaître le coût réel des soins santé/individuel /facture de même pour l'école, collège, lycée, université...

2/a/ Impôts sur revenus plus justes, progressifs et proportionnels ; tranche supérieure sur hauts revenus

2/b/ Impôts sur tous les revenus financiers et immobiliers sauf pour partie réinvesti dans l'économie ; les dons aux ONG....

2/c/ Supprimer la majorité des niches fiscales – simplifier.

2/d/ TVA faibles sur les produits de 1^{ère} nécessité (aliments de base, électricité, gaz, fioul)

TVA fortes sur produits importés hors CEE

2/e/ Chèque mobilité domicile-travail

2/f/ Politique efficace contre fraude fiscale, optimisation fiscale (Sportifs, stars comprises)

- Si pas impôts payés en France : pas droits aux soins santé au même tarif que Français

2/g/ Augmenter fortement les droits de succession au dessus d'un plafond, proportionnellement au montant, pour éviter la « Reproduction » les « Héritiers »

2/h/ Supprimer les régimes spéciaux (EDF, SNCF)

3/a/ Réduire la dépense publique

-la Défense => question européenne

3 /b/ Chercher une plus grande efficacité – transferts

4/ Supprimer la taxe d'habitation pour tous (égalité – aujourd'hui taxes inégales selon ville ex : Paris faible)

6/ a/ La défense → Europe

6/b/ Education : selon situation géographique, sociologique. Ne pas favoriser ceux qui ont déjà

Aide au privé : alors exiger l'accueil d'enfants différents – modification de la carte scolaire (Paris en particulier) pour mixer les enfants, ce qui ne devrait pas être refusé par certains établissements privés

inégalité financière (Etat + parents...), sociologiques → chances inégales (ghettos)

6/c/ logement : développer une politique à la construction de logements sociaux ou très sociaux dans les villes ; donc une aide de l'état aux offices de construction, plus qu'une aide individuelle (niches fiscales)

7/a/ Augmenter la durée du temps de travail (compte-tenu de l'augmentation de durée de vie), la même pour tous mais sans âge couperet

7/b/ logement : aides doivent évoluer avec la taille de la famille dans le temps, la taille des logements, prix

7/c/ Revoir le statut âge retraite de certains régimes qui ne se justifie plus aujourd'hui (conducteur de train aiguilleur

la fonction peut évoluer avec l'âge

8/a/ le minimum vieillesse en fonction de la situation

En cas de chômage, renforcement de l'accompagnement, de la formation pour emplois

8/b/ Tous les revenus doivent suivre le taux d'inflation, retraites comprises

2- Pour la création d'un organisme indépendant capable de mesurer les effets réels des allègements fiscaux

Exemple de la Flat taxe et du CICE : des allègements fiscaux injustes et improductifs ?

Les dépenses de protections sociales (retraites, santé, chômage, allocations familiales etc...) représentent 775 milliards €, soit 60% des dépenses publiques (1294 milliards €. La majeure partie des autres dépenses est relativement incompressible (éducation nationale, armée etc...) même s'il existe des marges de manœuvre à exploiter.

Pour conserver notre modèle social en essayant de réduire la dette (2200 milliards €, 42 milliards € d'intérêts)(1) il est donc illusoire de penser qu'on peut réduire drastiquement les dépenses publiques d'autant que la transition écologique, la recherche etc... nécessiteront de nouvelles dépenses.

Le discours dominant est notamment qu'il faut alléger les charges des entreprises et les impôts des actionnaires pour favoriser l'investissement ce qui permettra d'accroitre la croissance et la compétitivité et de créer des emplois (donc aussi des recettes pour les finances publiques). Mais, au contraire, ces allègements fiscaux ne creusent-ils pas la dette ? En effet, ce discours pourrait être recevable si les relations de causes à effets pouvaient être démontrées.

Or il semble que cela soit loin d'être le cas comme l'indiquent les exemples couteux du CICE et de la « flat taxe » :

2-1-La flat taxe est un impôt uniforme de 30% sur les revenus du capital destiné à inciter les personnes qui ont de l'argent à investir dans l'économie et à éviter que les capitaux ne partent à l'étranger. Auparavant, cet impôt était progressif (par exemple, il y avait une tranche à 45%) Cette flat taxe représente ainsi un gain énorme pour les plus riches (ex de la famille Gattaz, ex patron du MEDEF). Or il ne semble pas qu'il y ait encore eu d'évaluation tangible pour mesurer les effets supposés de cette nouvelle taxe par rapport à l'ancienne.

2-2- Le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et qui est transformé en allègement de charges patronales à partir de 2019 avait pour but de donner des marges de manœuvre aux entreprises pour investir, être plus compétitifs, créer des emplois et favoriser la transition écologique. C'est une baisse de cotisations sociales patronales s'appliquant sur les salaires inférieur à 2.5 SMIC et qui représente 6% de la masse salariale en 2018.

Selon la revue « l'autre quotidien », cette mesure aurait coutée 20 milliards € en 2018 et en cumulé depuis 2013, représenterait près de 100 milliards € . Or d'après ce média, le comité de suivi piloté par France stratégie fournit peu de chiffres concrets sur les conséquences de cette mesure couteuse. Il y aurait peu d'impact sur l'investissement, la recherche développement et les exportations.

Ce dispositif qui devait créer un millions d'emplois n'aurait contribué à créer ou préserver que 100 000 emplois (la fourchette d'estimation étant de 10 000 à 200 000 emplois !).

En revanche, il aurait eu un effet sur l'augmentation des salaires des cadres et professions intellectuelles et sur les dividendes des actionnaires. Ainsi selon le « Henderson global Dividend Index » qui mesure l'évolution des dividendes dans le monde, les entreprises françaises détiennent le record absolu en la matière. En 2016, elles ont distribué 34.5 milliards € à leurs actionnaires, contre 29 en Allemagne et 27.6 milliards au Royaume Uni.

On voit donc bien à travers ces deux exemples très couteux pour les finances publiques la nécessité d'évaluer de façon sérieuse et incontestable l'impact réel de ces politiques fiscales. Pour cela ne faudrait-il pas créer un organisme indépendant avec des personnalités venant d'horizon divers (économistes de courants différents, syndicalistes, personnalités reconnues pour leurs compétences etc...)?

NB : En théorie la cours des comptes devrait pouvoir tenir ce rôle. Mais elle est probablement trop sur la régularité « comptable » .

(1) Source des chiffres précédent le (1) : lettre d'info de F. Lardet, députée LaREM de Hte Savoie Janv/Fev 2019

3-Agir plus fortement pour freiner les prix des logements : un des plus forts enjeux pour le pouvoir d'achat de la plupart des Français particulièrement dans les zones de marchés tendus.

Selon l'INSEE, le taux d'effort médian des ménages par rapport à leur budget en 2010 était de

- 26.9% dans le secteur locatif privé
- 20.1%dans le secteur locatif social
- 27.2% pour les accédants à la propriété
- 9.5 % pour les propriétaires non accédant

Alors qu'en 1979, ce taux était de 12% aussi bien pour les plus modestes que pour les plus aisés.

Le logement pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages. Il ne devrait pas être un bien marchand comme un autre et devrait faire l'objet d'un traitement particulier au même titre que l'alimentation ou la santé. Sa maîtrise est un sujet majeur qui a un impact sur le reste de l'économie, car si on dépensait moins pour se loger on pourrait dépenser plus dans les autres domaines.

De plus, ce secteur est **une machine à creuser les inégalités** sociales et géographiques : Ainsi de 1979 à 2006 ce taux d'effort est resté stable (12%) pour les 20% de ménages les plus aisés, alors qu'il a plus que doublé (24.8%) pour les 20% de famille les plus modestes.

La situation est néanmoins très différente selon qu'on se situe en milieu rural ou urbain et selon les villes et quartiers. Mais dans les agglomérations où le marché est particulièrement tendu, comme Annecy où les prix dans le neuf peuvent atteindre jusqu'à 15 000€/m2 alors que le coût de la construction (hors foncier) est.de l'ordre de 3 000€/m2 ! Cela constitue un énorme handicap. Ainsi, outre la forte diminution

de pouvoir d'achat qui en résulte pour les ménages, nombres d'entreprises n'arrivent pas à recruter les personnes dont elles ont besoins car celles-ci n'arrivent pas à se loger convenablement.

Or dans ces agglomérations, de nombreux acteurs profitent pleinement de cette situation tendue pour en tirer des revenus sans commune mesure avec leur investissement réel : Propriétaire fonciers, agents immobiliers, promoteurs etc...

Outre la nécessaire construction de logements sociaux, il conviendrait d'**agir avec davantage de force sur tous les leviers** possibles (règlementation des loyers, aides à l'investissement locatif...) notamment sur les logements en accession à la propriété dans le neuf comme dans l'ancien . Trois propositions :

- Créer davantage d'établissements publics fonciers dont la vocation seraient de faire des réserves foncières destinées au logement social, mais aussi au logement en accession à la propriété à prix maitrisés avec un système limitant fortement la plus value en cas de revente.
- Règlementer davantage les honoraires des agences immobilières qui compte tenu de leur mode rémunération ont forcément tendance à pousser les prix à la hausse et perçoivent des rémunérations exagérées (de l'ordre de 5 % pour la vente) par rapport au service rendu.
- Limiter les marges extravagantes de certains promoteurs (un prix de vente égal à 5 fois le prix de revient par exemple parait difficilement acceptable.
- <u>4- Nationaliser les autoroutes : fin d'un monopole rentable recettes pour l'Etat</u>
- 5- Plus de tranches d'imposition pour plus de progressivité de l'impôt
- 6- Indexation des retraites sur le coût de la vie

III- DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

A -Compte rendu des échanges entre participants :

- 1- Le rapport Borloo, sur l'urbanisme commandé par Macron et publié en 2018 a malheureusement été balayé par celui-ci, sous prétexte que les personnes ayant participé n'étaient pas des experts. C'est bien dommage, car maintenant c'est le retour du bâton et il faudrait refaire le même travail. Pourquoi ne pas ressortir ce rapport et en tenir compte, cette fois ?
- Dans la campagne de Macron, il n'y avait rien sur la réforme des pratiques démocratiques. Maintenant, il le paie cher.
- <u>2- L'éducation des citoyens</u>: Si on veut faire une politique à long terme, il faut agir dans le domaine de l'éducation des enfants futurs citoyens. C'est déjà le cas partiellement avec les conseils scolaires et les conseils municipaux des jeunes, mais la France pourrait s'inspirer de ce qui se fait par exemple en Finlande, où les enfants sont très jeunes amenés à débattre de sujets « politiques » en classe. Les pays nordiques les amènent à pratiquer l'écoute active, l'empathie, plutôt que de mettre en avant uniquement la capacité à argumenter.
- importance de s'adapter au monde actuel en formant les jeunes **au sens critique**, à distinguer le vrai du faux diffusé sur internet, pointer et dénoncer les manipulations.
- discussion sur la 1^e question du questionnaire :
- <u>3- Référendum d'initiative citoyenne</u>: Question no 1 « en qui faites-vous le plus confiance pour vous représenter ? » Réponse : en soi-même ! c'est cela la démocratie directe. Allusion au **référendum d'initiative citoyenne.**

Tous ne sont pas d'accord sur la nécessité de l'instaurer .

cependant proposition qu'il soit instauré sous conditions :

Etre bien encadré

Pas de destitution d'élus

Vérification de la constitutionnalité des lois proposées

Pas de suppression d'une loi avant un délai (2 ans) et après évaluation

Au minimum 50 % des électeurs pour la validation

Autres propositions

- -consulter les corps intermédiaires (syndicats, associations nationales, conseil économique et social ...) dans l'élaboration des lois
 - plus de sévérité pour lutter contre les violences (casseurs = payeurs)

Question No 12 **référendum national ou local.** L'un n'empêche pas l'autre. A la critique que les lois comportent de nombreux amendements qu'on ne peut prévoir, est opposé le système suisse de possibilité de créer un contreprojet élaboré par l'état

- la question du RIP **référendum d'initiative partagée** question no 13, :est soulevée. En fait, il n'a jamais été utilisé car il faut beaucoup trop de signatures : 4 millions et demi soit environ 10 % d'électeurs !
- les référendums initiés par le gouvernement sont en fait des plébiscites ;
- 4- Les « conférences de consensus » à généraliser : Il existe une autre voie que le référendum, pour faire participer les citoyens, ce sont les conférences de consensus. Les citoyens qui participent reçoivent des informations en suffisance pour leur permettre de débattre des sujets proposés avec les élus. Voir ce qui se pratique avec succès dans le système scolaire, avec le CNESCO, que le ministre de l'Education nationale voudrait supprimer. Au contraire il faut le maintenir, et même le développer ailleurs.
- <u>5- La question du vote blanc</u> est débattue ; Il faudrait le prendre en compte, car il est un mode d'expression, même si cela ne change pas le résultat des votations. De plus, cela pourrait aboutir à la non élection de certains candidats au premier tour. Enfin, cela permet de mieux cerner la représentativité du vote.
- <u>6- L'introduction de la proportionnelle</u> : Ce thème de l 'introduction de la proportionnelle fait l'unanimité. Il faudrait voir dans quel pourcentage, et avec quelles modalités, Voir la contribution écrite plus loin.
- Proposition que les citoyens puissent intervenir dans les débats de **conseils municipaux.** C'est déjà possible mais au bon vouloir des maires.

B- Contributions écrites des participants

1- Pour que les citoyens se sentent mieux représentés, introduire une dose de proportionnelle dans les élections législatives tout en maintenant un système permettant une majorité stable afin d'éviter des systèmes mal gérables comme l'Allemagne ou l'Italie.

Un système ressemblant aux élections communales pourrait être imaginé : Par exemple 50% des sièges au scrutin majoritaire à deux tour comme actuellement avec représentation par circonscription et 50% à la proportionnelle sur liste régionale, malgré l'inconvénient que ces derniers élus ne puissent pas être affectés à des circonscriptions définies. Un minimum de voix de 5% étant indispensable pour être élu .

2 La démocratie et la citoyenneté

- 2-a/ limiter le nombre de mandats d'élus (2 ou 3 max) dans le temps
- 2-b/ avant d'être député ou sénateur : un mandat local pour connaître les réalités de terrains
- 2-c /oui au vote blanc comme suffrage exprimé
- 2-d/ oui à une dose de proportionnelle mais en conservant une majorité, à la liste majoritaire pour une efficacité de décision stabilité
- 2-e/ Une assemblé (CES) → de citoyens très divers représentant la société dans toutes ses composantes d'âge, social, professions...
- 2-f/référendum pas le RIC consultation sur questions précises (pb de l'info)
- 2-g/ élection législative décalée par rapport à celle du Président

3-d Service public : personnes âgées Pb de la solitude

Quelles expériences ? quelles solutions à développer ?

IV- ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

A- Compte rendu des échanges entre participants :

La partie du débat étant bien délimitée par le kit méthodologique qui nous avait été remis, nous avons, d'un commun accord implicite, abordé directement le questionnaire, sans préalable. Dans le temps imparti, nous n'avons pu aller jusqu'au bout des 16 questions proposées, mais l'essentiel a été dit, discuté, examiné. Ce qui, au-delà des constats, a permis d'exprimer un certain nombre de propositions, de nature à enrichir le débat actuel.

1- QUELS SERVICES PUBLIC?

Nous entrons immédiatement dans la complexité en voulant définir ce que nous entendons par « service public ». Nous convenons que l'éducation, la santé, la sécurité sociale, la justice, la police, l'armée, etc., relèvent bien de l'Etat. Mais qu'en est-il des circulations : routes, autoroutes, aéroports, l'eau, l'électricité ... ? Constat que de plus en plus de « services publics » sont privatisés, simplement au « service du public » tout en rapportant beaucoup d'argent aux sociétés privées et à leurs actionnaires.

Sauf la SNCF ? Mais la politique de développement des lignes TGV a contribué à négliger les lignes secondaires, favorisant une part importante de privilégiés au détriment des usagers éloignés de leurs lieux de travail et qui se sentent abandonnés.

Nous avons besoin de clarification : qu'est-ce qui revient à l'Etat (donc à nos impôts...), que ce soit au niveau national, ou à celui de la collectivité territoriale (mairie, région...), ou à l'entreprise privée avec « délégation de service public » dont le souci principal ne soit pas la rentabilité, mais justement « le service » ?...

Ce qui n'est pas évoqué dans le questionnaire, c'est le rôle essentiel des Associations, nées d'initiatives privées et citoyennes, et le plus souvent « au service du public » pour pallier les manques de l'Etat (vis-à-vis des handicapés, des immigrés, par exemple). Ces Associations peuvent être des lieux privilégiés d'actions sociales, de convivialité, de rencontres. Par le bénévolat, elles témoignent en plus que la générosité n'est pas que comptable, et que la gratuité peut être un antidote à la course aux profits. Or, le rôle de ces associations n'est ni reconnu, ni valorisé (voir les subventions diminuées ou supprimées par le président de notre région Rhône-Alpes-Auvergne).

Reconnaissant que nous ne pouvons tout attendre de l'Etat, et que l'Etat ne peut pas tout faire, nous demandons une revalorisation et un soutien aux Associations. Si plus de 16 mil- lions de Français appartiennent à ces Associations, c'est que cette réalité, peu connue parce que peu médiatisée, constitue une composante non négligeable de notre vie démocratique.

2- ECHELONS ADMINISTRATIFS.

Nouvelle complexité à l'évocation de ce versant administratif. Nous constatons que, dans notre organisation territoriale, nous sommes héritiers de l'histoire. On a toujours rajouté sans supprimer. Par exemple, nos départements se justifiaient à la fin du XVIIIe siècle vu les distances à parcourir, mais peut-être moins en ce début de XXIe siècle, alors que nous sommes confrontés à de nouvelles exigences : des régions autonomes comme celles de nos pays voisins, des regroupements de communes pour mutualiser des services, l'émergence de la notion de « bassins » de vie ou de « pays ».

Nous n'avons pas émis d'avis sur la couche (ou les couches) qu'il faudra supprimer dans ce « millefeuille » administratif. Mais il y a nécessité de simplification, et surtout de répartition des tâches. Sans doute aussi de réflexion sur l'importance des décisions à prendre (par exemple, les limitations de vitesse ne devraient-elles pas être modulées sur place par ceux qui aménagent localement?) Si l'Etat ne peut pas tout faire, qu'il joue au moins le jeu de la décentralisation.

- Nous demandons cependant que soit préservée la proximité des grands services de l'Etat pour tous les citoyens, conscients que cette notion de proximité est à réfléchir au cas par cas (il ne peut y avoir un hôpital dans chaque village...)
- <u>3- LA DISPERSION DES SERVICES PUBLICS</u>, décentralisés, accessibles pour tous, doit conduire à promouvoir de nouvelles formes de présence.
- Nous demandons que soient développés de plus en plus, en implantations fixes : de petits centres administratifs pour les démarches urgentes (impôts, par exemple), des dispensaires ou maisons de la santé, des agences postales ; et dans les régions les plus isolées, la circula- tion de « bus administratifs » ou autres formes de présence. Alors, le « service public » sera bien au « service du public », éloignant le sentiment d'isolement et d'abandon trop souvent ressenti aujourd'hui.
- <u>4- INTERNET</u> fait sans doute partie des nouvelles techniques mises au service des citoyens. Mais tous les usagers n'en sont pas au même niveau : il faut donc tenir compte et aider ceux qui ne maîtrisent cet outil. D'autre part, il faut être conscient que l'informatique comporte un risque d'isolement, voire de déshumanisation. Une machine ne remplace pas un contact amical, ni l'aide personnalisée d'un agent au guichet... quand les démarches administratives sont trop complexes.

5- EVOLUTION DES SERVICES PUBLICS?

Si nous n'avons pas émis de demandes particulières concernant cette évolution, nous avons en général porté un regard assez négatif sur la situation actuelle avec de nombreux exemples : déficiences dans les services postaux ou bancaires de la Poste, réduction de personnel dans les hôpitaux, dans les EHPAD, chez les assistants scolaires, etc. De plus, pour en revenir à la constatation déjà faite plus haut, on voit que le privé s'introduit de plus en plus dans les failles de l'Etat : certaines crèches, des EHPAD... sont aux mains d'organismes privés, plus soucieux de satisfaire leurs actionnaires que de véritable service. Chaque bout de la vie (petite enfance, vieillesse) serait-il donc si « juteux » pour attirer de tels investissements ?

Au terme de ce débat, nous sommes bien conscients de n'avoir abordé que des questions de moyens, alors que la vraie question reste posée : « quelle démocratie voulons-nous (et la voulons- nous encore) ? » Le côté protéiforme de la contestation actuelle exprime bien le ressenti personnel légitime de nos concitoyens. Mais ce n'est pas en réclamant tout et tout de suite et son contraire (comme au supermarché) qu'on construira une société viable. Il ne peut y avoir de démocratie sans organisation, régulation, représentation, reconnaissance et confiance mutuelle. Plus que l'amélioration des « services publics » réclamée, c'est un « esprit public » qu'il faut restaurer pour que nous réapprenions à vivre ensemble.

B- Contributions écrites des participants

1- - Elus = réseau de la démocratie

au niveau de la commune = but : ne pas en supprimer mais développer des

proximité - reconnaissance

- clarifier les fonctions de chaque échelon – pas de doublon – trancher

2- Conserver – adapter – améliorer les services publics sur tout le territoire.

<u>3- Une éducation Nationale à améliorer, pour assurer une meilleure égalité des</u> chances.

Aujourd'hui des écoles inégales, à plusieurs vitesses

– école publique/école privée

Ecole privée a plus de moyens financiers, humains – un tri sociologique et peu de caractère propre

Ecole de centre ville/ école de banlieues reflétant la sociologie, les problèmes des quartiers pauvres – absentéisme, turn-over des profs – niveaux faibles – Pb de stages intéressants à trouver – informations